Enabel

Résumé exécutif

Projet de Recherche et Innovation pour des Systèmes agro-pastoraux productifs, résilients et sains en Afrique de l'Ouest (PRISMA)

Burkina Faso, Mali, Niger

Aide à la Décision Economique (ADE s.a.)

Août 2025

Agence belge de développement

enabel.be

Présentation de l'évaluation

Le projet PRISMA, mis en œuvre entre 2022 et 2025, a pour ambition de renforcer la résilience des systèmes agropastoraux au Sahel, principalement au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Dans ces pays, l'élevage constitue l'activité économique principale de la majorité des familles rurales. Le projet s'articule autour de quatre objectifs spécifiques : (OS1) améliorer l'accès aux ressources pastorales, (OS2) faciliter l'accès à l'aliment bétail de qualité, (OS3) réduire les risques sanitaires liés à la consommation de lait cru, et (OS4) promouvoir des politiques publiques à travers un plaidoyer fondé sur la recherche. PRISMA évolue dans un environnement particulièrement instable, caractérisé par une insécurité grandissante, des tensions liées aux changements climatiques, des conflits entre agriculteurs et éleveurs, et une détérioration du cadre régional de coopération à la suite du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO en 2023. Le coup d'État au Niger la même année a également conduit à des suspensions temporaires des activités dans certaines zones.

L'évaluation finale du projet vise à apprécier les résultats obtenus et à analyser la qualité de sa conception et de sa mise en œuvre. Elle cherche à comprendre dans quelle mesure le projet avance vers ses objectifs malgré les contraintes, tout en examinant l'efficacité des mécanismes de gouvernance et la capacité de collaboration entre les nombreux acteurs impliqués. Les enjeux majeurs identifiés incluent les restrictions d'accès aux zones rurales qui limitent fortement la mise en œuvre des activités, l'impact des bouleversements politiques sur les dynamiques de plaidoyer, la pression économique croissante qui fragilise les moyens de subsistance des éleveurs, ainsi que la dégradation progressive des ressources naturelles dans les zones pastorales.

L'évaluation s'est appuyée sur les critères standards de l'OCDE-CAD (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité et impact) et a accordé une attention particulière à l'innovation, à l'apprentissage collectif, à la complémentarité inter-agences (Enabel, AECID:ARAA, LuxDev), à l'intégration des enjeux liés au genre et à l'environnement. Sept grandes questions ont guidé l'analyse, portant notamment sur les progrès réalisés, les contributions du partenariat à l'innovation, les synergies avec d'autres projets, la qualité du dispositif opérationnel, les effets non anticipés, et les efforts d'intégration du genre et des préoccupations environnementales.

L'évaluation s'adresse principalement à l'équipe du projet (coordination et gestion), aux bailleurs (notamment l'Union européenne), aux agences d'exécution, ainsi qu'aux institutions nationales, à la CEDEAO et aux organisations pastorales. Elle couvre la période allant de janvier 2022 à juin 2025, avec un périmètre géographique limité aux capitales et à quelques zones accessibles, les régions rurales étant exclues pour des raisons de sécurité. Tous les volets thématiques du projet ont été examinés, notamment ceux liés à la santé animale, à la sécurité alimentaire, à la gouvernance et au carbone.

La collecte des données s'est déroulée selon une méthodologie qualitative, participative et en quatre phases : revue documentaire, entretiens semi-structurés avec une soixantaine d'acteurs clés (représentants d'agences, bailleurs, ministères, ONG, chercheurs et organisations pastorales), groupes de discussion sur des sujets complexes comme le plaidoyer ou la durabilité, et triangulation systématique des sources pour limiter les biais. L'exercice a toutefois été confronté à plusieurs difficultés. L'insécurité a empêché l'accès aux bénéficiaires dans les zones rurales, ce qui a restreint les données de première main. Les biais de désirabilité dans les réponses ont été atténués par un croisement des sources. Enfin, la mission de terrain, limitée à trois semaines, a nécessité une préparation documentaire approfondie et l'organisation d'entretiens à distance.

Constats et conclusions

Le projet PRISMA a enregistré des progrès significatifs vers l'atteinte de ses objectifs, malgré un environnement de mise en œuvre marqué par de fortes contraintes. Il s'est notamment distingué par la production d'outils techniques, l'expérimentation de pratiques pastorales innovantes, le renforcement ciblé des capacités et la structuration de démarches de plaidoyer. Toutefois, l'atteinte complète des résultats reste conditionnée à la finalisation de livrables stratégiques encore en cours (assurance indicielle, réservation en ligne, dispositifs carbone, etc.), à un meilleur ancrage institutionnel des acquis et à une mise à échelle plus systématique des connaissances produites. Les bases posées en matière d'innovation agroécologique, de dialogue politique et de développement des compétences offrent un potentiel significatif de transformation, qui nécessitera, pour se concrétiser, une mobilisation accrue des institutions nationales et un accompagnement soutenu jusqu'à la fin du projet en 2025. (QE1)

L'approche multi-niveaux mise en œuvre par le projet PRISMA a permis de valoriser des expertises diversifiées, d'optimiser les ressources disponibles et de construire un environnement favorable à l'innovation et à l'apprentissage collectif. La collaboration entre agences, centres de recherche et acteurs de terrain a généré des transferts de connaissances et permis la co-construction de solutions adaptées au contexte sahélien. Cependant, cette approche a aussi mis en évidence plusieurs limites. La coordination inter-agences, bien qu'appuyée sur une logique de spécialisation, a souffert d'un déficit de gouvernance partagée, d'un cloisonnement entre partenaires, et d'une concertation insuffisante en amont des actions. Ces faiblesses ont réduit l'efficacité opérationnelle, la fluidité du pilotage, et la portée des actions sur le terrain. De plus, l'anticipation des effets des recherches est restée faible, et l'implication des acteurs locaux a été inégale. (QE2)

Les synergies établies entre PRISMA et d'autres projets portés par les agences partenaires (Enabel, LuxDev, AECID) ont permis d'enrichir les bases de données, de diversifier les approches méthodologiques et de renforcer la diffusion et l'intégration des connaissances à différents niveaux (local, national, régional). Ces complémentarités ont permis de croiser les expériences, d'améliorer la qualité scientifique des livrables et de renforcer leur utilité opérationnelle. Elles ont également facilité l'ancrage progressif des innovations à différents niveaux, grâce à des actions conjointes de plaidoyer, de formation et de partage technique. Le recours à des plateformes telles que les Task Forces ou les laboratoires d'innovation a soutenu l'intégration des résultats dans les dynamiques locales et régionales. Cependant, l'impact de ces synergies reste partiellement limité. Des retards dans la livraison de certains produits, des décalages dans les calendriers d'exécution entre projets, des contraintes sécuritaires et un manque de coordination interprojets formalisée ont freiné l'optimisation des complémentarités. L'intégration effective des acquis dans les politiques publiques demeure inachevée, notamment du fait d'un engagement institutionnel inégal, du manque de financement national dédié et du contexte politique mouvant, illustré par le retrait de certains pays des instances régionales comme la CEDEAO. Pour renforcer la portée de ces interactions, une coordination stratégique plus structurée entre projets, adossée à des cadres de concertation stables, apparaît désormais nécessaire. (QE3)

Le dispositif de mise en œuvre du projet PRISMA s'est révélé globalement pertinent, grâce à une gouvernance alignée sur les priorités régionales, une mobilisation ciblée des expertises techniques des agences partenaires, et une certaine capacité d'adaptation aux réalités locales. Sa structuration multi-niveaux a permis de relier les dynamiques scientifiques, opérationnelles et politiques, tout en assurant une certaine continuité dans un contexte marqué par l'instabilité sécuritaire. Le projet a

posé des bases concrètes pour la durabilité, notamment à travers le transfert progressif d'outils, le renforcement des capacités locales, et l'intégration de certains acquis dans des dispositifs existants de formation ou de gouvernance. Cependant, plusieurs limites structurelles ont réduit l'efficacité du dispositif : retards dans les contractualisations, disparités de procédures entre agences, absence d'instance partagée d'arbitrage opérationnel, et fonctionnement en silos dans certaines dimensions (études, données, coordination technique). Le dispositif de suivi-évaluation, bien qu'ayant assuré le suivi des indicateurs clés, n'a pas pleinement rempli une fonction d'analyse stratégique transversale. L'absence de monitoring externe à mi-parcours a également restreint les possibilités de réajustement dynamique. (QE4)

Si aucun effet inattendu majeur n'a été formellement identifié au cours de l'évaluation, plusieurs effets non prévus, plus diffus mais significatifs, ont été observés. Certains ont révélé des limites structurelles du dispositif, comme les disparités de traitement entre agences partenaires, qui ont nourri des attentes financières peu compatibles avec une logique de responsabilisation nationale. D'autres, comme la sous-estimation des enjeux sécuritaires autour des BAB ou l'inachèvement d'initiatives innovantes (laboratoires, Task Forces), ont fragilisé la confiance de certains acteurs de terrain. Ces éléments soulignent la nécessité d'une meilleure anticipation des effets périphériques des projets, en particulier ceux qui touchent aux dynamiques de motivation, de sécurité et de continuité des actions à l'échelle locale. (QE5)

L'intégration du genre dans le projet PRISMA est restée limitée et peu structurée. Si quelques initiatives ponctuelles ont vu le jour, et si des données ont été désagrégées, aucune stratégie transformatrice n'a été déployée pour favoriser l'inclusion et l'autonomisation des femmes, en particulier dans l'économie familiale pastorale. La participation féminine est demeurée marginale, et les obstacles structurels à leur engagement effectif n'ont pas été levés. (QE6)

Le projet a intégré de manière pertinente certains enjeux environnementaux, notamment ceux liés au climat, à la gestion des ressources pastorales et au carbone. Cependant, cette approche est restée centrée sur la séquestration carbone, au détriment d'une vision plus globale incluant la biodiversité, la gestion de l'eau et les risques écologiques indirects. L'absence d'évaluations environnementales complètes et d'un engagement institutionnel renforcé a limité la portée écologique des actions. Dans le même temps, des dynamiques positives ont été amorcées à travers des activités de restauration pastorale, l'utilisation de dispositifs technologiques de suivi, et des partenariats scientifiques. Néanmoins, l'impact effectif de ces actions reste difficile à évaluer, faute de données longitudinales, de mécanismes robustes de suivi écologique et d'un ancrage local suffisant. (QE7)

Analyse de performance :

Cohé-rence	B	Le projet PRISMA démontre une bonne cohérence interne et externe, mais souffre de lacunes opérationnelles dans son articulation avec les autres interventions. En interne, ses quatre objectifs spécifiques (gestion pastorale, alimentation bétail, zoonoses, plaidoyer) présentent des complémentarités techniques avérées (ex : santé animale liée à la qualité des pâturages et des aliments). En externe, il s'aligne sur les cadres régionaux (ECOWAP, CDN) et capitalise sur les réseaux existants (RBM, APESS). Des synergies actives sont établies avec des projets partenaires (REPO sur la restauration des terres, Mahita sur les zoonoses, FSRP pour l'assurance indicielle, Réserve Régionale de sécurité alimentaire en terme d'opérationnalisation de la composante aliment bétail), évitant les duplications et mutualisant des outils comme les plateformes Garbal/Modhem. Cependant, la coordination interagences (Enabel, LuxDev, ARAA:AECID) reste cloisonnée, limitant les synergies potentielles.

		Les règles administratives divergentes[1], l'absence de mécanismes de partage en temps réel[2] et le retrait des trois pays de la CEDEAO ont perturbé l'intégration régionale. L'insécurité a empêché la convergence avec des initiatives locales (ex : projets AGED et Reach Italia suspendus). La production tardive des livrables clés (modèle d'assurance, données carbone, commande et achat d'aliment bétail en ligne) a également nui à leur insertion dans les systèmes partenaires.
Pertinence	B	Le projet PRISMA démontre une pertinence initiale élevée en alignant ses objectifs sur les priorités régionales (CEDEAO, ECOWAP), les politiques nationales (stratégies agroécologiques, plans One Health, CDN) et les agendas internationaux (lutte contre le changement climatique, sécurité alimentaire, santé globale). Il répond à des défis critiques du Sahel : dégradation des ressources pastorales, insécurité alimentaire du bétail, risques sanitaires liés aux zoonoses, et vulnérabilité climatique. Cette pertinence est renforcée par l'attention portée aux dynamiques transfrontalières et la volonté d'articuler les efforts des pays sahéliens et côtiers. Les bénéficiaires finaux – notamment les agropasteurs – ne sont pas directement ciblés par les financements, mais bénéficient des effets attendus à travers l'action des partenaires (organisations professionnelles, ONG, instituts de recherche, acteurs du plaidoyer). La qualité de la conception du projet a permis de structurer des partenariats solides et de développer des innovations techniques et institutionnelles pertinentes pour ces publics. Cependant, l'adaptation du projet aux évolutions contextuelles – en particulier sécuritaires et géopolitiques – aurait pu être renforcée dès la conception. Si des ajustements ont été réalisés (relocalisation du plaidoyer, mobilisation accrue d'acteurs locaux), certaines contraintes n'ont pu être anticipées, notamment l'accès limité aux zones à haute insécurité, qui a restreint la possibilité de tester certaines approches comme la valorisation du crédit carbone. Il convient toutefois de préciser que l'absence d'expérimentation sur cet axe s'explique aussi par le manque de financement dédié aux projets pilotes et le retrait de certains partenaires techniques dans les zones concernées. Par ailleurs, même si aucune politique nationale n'a encore été modifiée à ce stade, plusieurs notes d'orientation, études et documents de plaidoyer ont été produits. Leur diffusion est en cours, et leur impact potentiel sur les politiques publiques pourrait se matérialiser de manière plus visible dans une éventuelle phase 2, notamment à travers leur appropriation par les institutions nationales et régionales concernées.
Efficacité	B	L'évaluation de l'efficacité du projet PRISMA met en lumière une dynamique contrastée. D'un côté, plusieurs résultats techniques sont positifs : le dépassement des cibles sur les dispositifs innovants analysés (18 réalisés pour une cible de 10), la production de 13 cartes de risques (vs. 10 attendues) et le développement de plusieurs outils techniques (fiches, guides). En santé animale, les avancées sont tangibles, avec des études de prévalence zoonotique (ex. brucellose à 3% contre une cible de 5%) et un renforcement notable de deux laboratoires de référence (LABOCEL et LCV). De plus, selon les rapports d'avancement et les entretiens, le projet a contribué à la transformation agroécologique en capitalisant des pratiques innovantes pour une gestion durable des ressources pastorales3 (cultures fourragères double usage, restauration des terres via le parcage nocturne des

[1] Cf. section 3.2.2.1
[2] Cf. section 3.2.2.2
[3] Cf. section 3.2.1.1 et 3.2.1.2

		animaux (HIMO), ensemencement de parcours pastoraux avec des essences appétées, …). Malgré le contexte sécuritaire et politique très contraignant, les résultats intermédiaires sont au rendez-vous, et une partie importante des résultats finaux est attendue pour 2025. Cependant, certains points faibles limitent encore l'atteinte complète des outcomes et impacts transformateurs : seulement 14% des formations prévues ont été réalisées (57/400 en OS1), les indicateurs de mise à l'échelle (usagers, superficies, politique) ne sont pas atteints, l'influence politique régionale a été freinée par le retrait des pays CEDEAO et l'absence de politiques adoptées, malgré la production de notes, et certaines innovations (ex : IA, projets carbone) n'ont pas encore été testées sur le terrain.
Effi-cience	**B**	Le projet PRISMA présente une efficience globalement satisfaisante, dans un contexte d'intervention particulièrement complexe, marqué par des défis administratifs, sécuritaires et logistiques. Sur le plan technique, plusieurs ressources ont été mobilisées de manière judicieuse. Des synergies pertinentes ont été mises en place, notamment par la mutualisation de données avec d'autres initiatives comme CASSECS, ou l'utilisation efficace de plateformes existantes telles que Garbal. La spécialisation thématique des agences d'exécution – LuxDev sur le carbone au Burkina Faso, Enabel sur les ressources pastorales et la santé animale au Niger et au Mali, et l'AECID sur l'aliment bétail – a contribué à une meilleure répartition des responsabilités et à la réduction des doublons. Ces points forts témoignent d'une volonté de coordination, mais n'ont pas permis d'optimiser pleinement le pilotage stratégique du projet. L'Unité de Coordination de Projet (UCP), tout en remplissant ses fonctions de gestion courante, de suivi administratif et de reporting, n'a pas disposé des leviers nécessaires pour assurer une gouvernance stratégique consolidée entre les agences. L'absence d'un mécanisme d'analyse décisionnelle transversal a limité la capacité du projet à générer des réajustements en temps réel ou à capitaliser sur les dynamiques interinstitutionnelles. Cette gouvernance fragmentée a réduit la fluidité des actions et a contribué à une exécution séquencée, parfois peu synchronisée, dans un contexte où la réactivité aurait été essentielle. Des retards notables ont également été observés, notamment dans la contractualisation avec certains partenaires techniques (CIRAD, GRET), qui a parfois nécessité entre six et douze mois, comprimant d'autant la durée effective d'exécution. Toutefois, il est important de souligner que ces partenaires ont ensuite respecté leurs engagements contractuels en livrant leurs productions dans les délais impartis. À mi-2025, environ 75 % des résultats attendus étaient atteints, avec des livrables restants en cours de finalisation. Ce niveau d'avancement montre une dynamique positive, mais aussi une concentration des efforts en fin de parcours, qui peut affecter le rendement global des ressources. Certains budgets destinés à des activités stratégiques (plans de formation OS1, plans d'action des Task Forces, renforcement des services techniques) ont été sous-utilisés ou mobilisés tardivement, malgré la disponibilité d'un reliquat budgétaire en fin de projet. Cela reflète davantage une limite d'anticipation et de planification qu'un manque de moyens proprement dit. Par ailleurs, la mise en œuvre de certaines innovations techniques, comme les prototypes d'intelligence artificielle, a souffert de défauts d'anticipation réglementaire (autorisations non obtenues à temps), empêchant leur test sur le terrain. La suspension prolongée des activités au Niger en raison de l'insécurité (4,5

		mois) n'a pas été accompagnée d'une stratégie claire de redéploiement, ce qui a engendré des pertes en matière de temps et d'efforts. Enfin, bien que le projet ait produit un volume important de livrables et que des mécanismes de mise à l'échelle aient été amorcés, l'empilement des contraintes contextuelles et administratives, associé à une exécution tardive de plusieurs volets clés, a contribué à limiter l'optimisation du rapport entre ressources mobilisées et résultats obtenus. En ce sens, l'efficience du projet peut être jugée satisfaisante, mais appelle des ajustements importants, notamment en matière de pilotage stratégique, de planification opérationnelle et de simplification des procédures, pour renforcer la performance dans le cadre d'une éventuelle seconde phase.
Dura-bilité	**B**	Le projet PRISMA a posé des bases techniques et institutionnelles qui offrent des perspectives encourageantes de durabilité. Le renforcement des capacités scientifiques, à travers les laboratoires nationaux (LABOCEL, LCV) et la formation de jeunes chercheurs (deux doctorants, quatre masters), constitue un investissement structurant pour la recherche vétérinaire, l'agroécologie et la gestion pastorale. À cela s'ajoute le développement d'un module de formation sur le pastoralisme, élaboré pour le niveau master et officiellement remis au centre AGRHYMET ainsi qu'aux universités du Niger, renforçant l'intégration des acquis du projet dans les curricula de formation supérieure à l'échelle régionale. Par ailleurs, l'intégration de certains outils techniques dans les politiques régionales, comme les protocoles sur les aflatoxines validés par la CEDEAO, ou encore les synergies établies avec des plateformes telles que l'INSAH, favorise la visibilité, l'appropriation et la pérennité des résultats. L'ancrage du projet dans des réseaux régionaux actifs, notamment le RBM et l'APESS, contribue à la diffusion des innovations au-delà des zones pilotes, facilitant leur dissémination dans les espaces sahéliens. Des signaux positifs permettent également d'anticiper une continuité partielle des actions après la clôture du projet. Plusieurs initiatives soutenues dans le cadre de PRISMA sont en cours de consolidation ou de reprise par d'autres acteurs : l'AECID et l'ARAA travaillent à l'extension de dispositifs tels que les banques d'aliments bétail, les stratégies de lutte contre l'aflatoxine, les modules de formation régionaux, ainsi que les systèmes d'assurance indicielle — cette dernière étant désormais pleinement intégrée dans l'Objectif Spécifique 2 du projet. Ces dynamiques illustrent un potentiel de transition vers une appropriation institutionnelle plus forte par les institutions régionales. La perspective d'une phase 2 du projet PRISMA offre par ailleurs une fenêtre stratégique pour consolider les acquis, finaliser les dispositifs encore inachevés (carbone, télédétection, assurance), et renforcer les mécanismes de gouvernance multi-niveaux. Cette continuité attendue pourrait notamment contribuer à stabiliser les Task Forces nationales, dont les situations restent contrastées : seul le Niger a finalisé son plan d'action, tandis que ceux du Mali et du Burkina Faso sont encore en attente de financement et d'opérationnalisation. Cependant, plusieurs facteurs de risque pourraient freiner la durabilité à long terme. L'instabilité politique régionale, accentuée par le retrait des pays concernés de la CEDEAO, l'insécurité persistante dans plusieurs zones d'intervention, ainsi que la forte dépendance à l'aide extérieure, rendent encore incertaines les conditions d'appropriation complète par les États. Le manque de financements nationaux disponibles pour reprendre et élargir les dispositifs testés reste un frein majeur à leur institutionnalisation. Enfin, bien que prometteurs, les laboratoires d'innovation

		implantés à Koulikoro et Sikasso sont restés inachevés, ce qui limite leur capacité à ancrer les innovations au niveau communautaire et réduit leur potentiel d'impact immédiat.
Impact	B	Le projet PRISMA présente un potentiel d'impact important, avec plusieurs résultats déjà visibles qui laissent entrevoir des effets structurants à moyen terme. Les laboratoires partenaires, notamment le LABOCEL au Niger et le LCV au Mali, ont significativement renforcé leurs capacités de diagnostic, contribuant à une meilleure gestion de la santé animale dans des contextes fragiles. Des outils scientifiques et opérationnels ont été produits — cartes des risques pastoraux, protocoles validés sur les aflatoxines, bases de données techniques — et peuvent, à terme, améliorer la résilience des systèmes agro-pastoraux face aux effets du changement climatique. Les avancées scientifiques, comme la modélisation carbone développée avec l'Université du Luxembourg, constituent également des acquis prometteurs. Si leur application concrète reste encore limitée à ce stade, les fondations sont posées pour des changements profonds, à condition que les dispositifs soient finalisés et déployés de manière inclusive. L'impact réel à grande échelle demeure toutefois encore partiel. Plusieurs innovations majeures — telles que l'intelligence artificielle pour le suivi de la biomasse, les systèmes d'assurance indicielle, ou encore l'application numérique de réservation et d'achat d'aliment bétail actuellement en cours de développement — ne seront pleinement opérationnelles qu'en 2025, ce qui limite pour l'instant leur effet sur les bénéficiaires finaux, notamment les éleveurs. Les projets pilotes sur le crédit carbone, initialement prévus au Burkina Faso en lien avec d'autres initiatives de LuxDev et des ONG locales (Rich Italia, AGED), n'ont pu être mis en œuvre dans les zones ciblées en raison de l'insécurité, réduisant ainsi les opportunités de démonstration et de valorisation écologique ou économique de cette innovation. Par ailleurs, aucun changement politique national majeur n'a encore été observé à ce stade. Bien que des documents stratégiques aient été élaborés, leur influence effective sur les lois ou les politiques publiques reste limitée. Le retrait des pays concernés de la CEDEAO a également restreint la portée régionale du projet, notamment en ce qui concerne l'harmonisation des normes et outils. Cela étant, plusieurs dynamiques récentes permettent de nuancer cette situation et d'envisager une amplification future des effets. Des actions structurantes initiées dans PRISMA sont d'ores et déjà reprises ou prolongées par d'autres acteurs : l'AECID et l'ARAA s'engagent dans la poursuite de dispositifs tels que l'information sur les banques d'aliments bétail, le mécanisme de réservation et d'achat d'aliment bétail, la lutte contre les aflatoxines ou encore l'assurance indicielle. Par ailleurs, la perspective d'une phase 2 du projet PRISMA offre une opportunité stratégique de consolidation des acquis, de finalisation des innovations en cours et, surtout, de renforcement de leur diffusion et appropriation à l'échelle nationale et régionale. Ainsi, si les impacts directs sur les populations rurales — et notamment les éleveurs — demeurent encore limités et localisés à ce stade, les conditions sont progressivement réunies pour une montée en puissance des effets. L'analyse de l'impact doit donc intégrer le caractère évolutif et progressif de l'intervention, dont les transformations profondes reposent à la fois sur les dynamiques déjà engagées et sur la perspective réaliste d'une consolidation institutionnelle et opérationnelle dans les années à venir.

Conclusion 1 : Le projet PRISMA répondait à des enjeux majeurs du pastoralisme sahélien, en lien avec le climat, la santé animale et les systèmes de production agroécologiques. Son alignement avec les priorités nationales (CDN, stratégies pastorales) et régionales (ECOWAP, CEDEAO) lui a conféré une légitimité forte. Cependant, des chocs exogènes majeurs – retrait des pays de la CEDEAO, instabilité politique, crise sécuritaire – ont fragilisé son cadre d'intervention. Le projet a réussi à s'adapter partiellement par des approches décentralisées (task forces, recours aux ONG locales), mais sans compenser entièrement la perte d'ancrage régional initialement prévu.

Conclusion 2 : La configuration multi-acteurs a permis de mobiliser des expertises variées et complémentaires, mais elle a souffert d'un manque de pilotage intégré. L'absence d'une unité de coordination pleinement fonctionnelle a engendré une fragmentation des actions et un cloisonnement entre les agences. Ce déficit de gouvernance stratégique a nui à l'efficacité globale du projet, en ralentissant l'exécution et en limitant la synergie entre les volets du projet.

Conclusion 3 : PRISMA a permis la production de nombreux outils (protocoles sanitaires, cartes de risques, dispositifs d'assurance, fiches carbone, etc.) et le renforcement d'acteurs clés (laboratoires, centres de recherche, task forces). Toutefois, à mi-2025, nombre de livrables structurants restent à finaliser, notamment dans les domaines de la formation, de la mise à l'échelle des innovations, et du plaidoyer politique. L'absence d'évaluation à mi-parcours et les retards administratifs ont amplifié ces lacunes.

Conclusion 4 : Si des avancées ont été enregistrées dans l'intégration des outils dans les formations (ex. modules universitaires) ou dans les capacités de diagnostic (ex. LABOCEL, LCV), peu de résultats ont été institutionnalisés dans les politiques nationales. La dépendance aux financements extérieurs, l'absence de mécanismes de financement domestiques, et une logique encore marquée par l'assistanat (ex. indemnisations) entravent l'appropriation durable des acquis par les acteurs nationaux.

Conclusion 5 : Les laboratoires d'innovation et les dispositifs de terrain (BAB, appui aux éleveurs, expérimentations locales) ont généré de l'adhésion, mais leur accompagnement est resté partiel. Le sentiment d'inachèvement exprimé par plusieurs bénéficiaires reflète un écart entre les attentes générées par le projet et sa capacité à transformer durablement les territoires.

Conclusion 6 : Les bases techniques et scientifiques posées par PRISMA ouvrent des perspectives réelles d'impact : sur les pratiques pastorales, la santé publique vétérinaire, et la gouvernance des ressources. Mais la matérialisation de ce potentiel dépendra d'une consolidation dans le temps (phase II), d'un renforcement du leadership des institutions nationales, et de mécanismes robustes de financement, de suivi et d'essaimage.

Recommandations

Recommandation 1	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Développer une stratégie de territorialisation post-CEDEAO pour maintenir l'ancrage régional	C1	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec CEDEAO (ARAA/CRSA), ministères sectoriels, ONG nationales	1 & 2	Court terme	Stratégique

Narratif : Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO a profondément fragilisé le cadre régional initialement prévu pour l'ancrage des résultats de PRISMA. Dans ce contexte, il est nécessaire d'élaborer une stratégie de territorialisation différenciée permettant de maintenir les acquis dans les pays sortants. Cela implique le renforcement des Task Forces nationales comme nœuds de coordination, la mise en place de collaborations bilatérales avec les pays membres restants, et le développement de réseaux techniques sous-régionaux adossés à des institutions de recherche, des universités ou des laboratoires nationaux. Cette approche permettra de conserver une dynamique régionale malgré les bouleversements politiques et de sécuriser la diffusion des innovations.

Recommandation 2	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type
Mettre en place un pilotage consolidé avec une cellule de coordination inter-agences pour renforcer la cohérence, faciliter les arbitrages stratégiques et optimiser les synergies entre agences.	C2	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec l'UE	1 & 2	Moyen terme	Stratégique

Narratif : La configuration multi-agences de PRISMA a permis de mobiliser des expertises diversifiées, mais a aussi entraîné un cloisonnement des actions et un manque de pilotage partagé. Pour améliorer la cohérence et l'efficacité du projet, il est recommandé de mettre en place une cellule de coordination inter-agences au sein de l'UCP, avec des référents techniques désignés par chaque agence, un agenda de travail commun et des mécanismes formalisés de concertation. Cette cellule assurerait le suivi transversal des actions, faciliterait l'arbitrage stratégique et permettrait une meilleure anticipation des synergies et des contraintes opérationnelles.

Recommandation 3	Conclusion(s) liée(s)	Acteur(s) ciblé(s)	Niveau	Priorité	Type

Finaliser les livrables clés d'ici fin 2025 avec un plan de livraison accéléré pour garantir la disponibilité, la transférabilité et l'opérationnalité des produits avant la clôture du projet.	C3	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec les de centres de recherche et les consultants	1	Court terme	Opérationnelle

Narratif : À l'approche de la fin du projet, un nombre important de livrables essentiels restent inachevés. Pour éviter une sortie de projet avec des résultats partiels, il est urgent d'établir un plan de livraison accéléré. Ce plan devrait inclure un calendrier de finalisation des produits attendus (protocoles, modules de formation, outils numériques), un suivi mensuel de l'avancement, et des mécanismes de validation allégés en lien avec les partenaires nationaux. Il s'agit de mobiliser rapidement les expertises nécessaires, de sécuriser les contenus stratégiques, et de garantir que les outils produits soient disponibles, transférables et opérationnels avant la clôture du projet.

Recommandation 4	**Conclusion(s) liée(s)**	**Acteur(s) ciblé(s)**	**Niveau**	**Priorité**	**Type**
Créer un mécanisme national de transfert et d'appropriation institutionnelle pour assurer l'intégration durable des outils et acquis du projet dans les politiques et dispositifs nationaux.	C4	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec les Ministères sectoriels et la CEDEAO et l'UE	1 & 2	Moyen terme	Stratégique

Narratif : L'appropriation durable des résultats passe par une meilleure intégration dans les cadres institutionnels nationaux. Il est ainsi recommandé de créer un mécanisme de transfert structuré à travers la signature de conventions entre le projet et les ministères sectoriels pour chaque outil, guide ou dispositif. Ce mécanisme devrait être accompagné d'un appui technique et financier à l'intégration de ces outils dans les politiques publiques, ainsi que de leur insertion dans les dispositifs de formation des cadres techniques (écoles vétérinaires, instituts agro-pastoraux, etc.). Cette démarche vise à inscrire les acquis de PRISMA dans les routines et les responsabilités des institutions nationales, condition essentielle à leur pérennité.

Recommandation 5	**Conclusion(s) liée(s)**	**Acteur(s) ciblé(s)**	**Niveau**	**Priorité**	**Type**
Sécuriser et relancer les dispositifs territoriaux laissés inachevés pour pérenniser les dynamiques locales et garantir la	C5	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec VSF, les ONG partenaires, et les	1	Court terme	Opérationnelle

continuité des innovations au-delà du projet PRISMA.		collectivités locales			

Narratif : Plusieurs dispositifs territoriaux, tels que les laboratoires d'innovation ou les expérimentations communautaires, n'ont pas bénéficié de l'accompagnement nécessaire jusqu'à leur pleine opérationnalisation. Il est essentiel de réaliser un état des lieux rapide des dispositifs inachevés et de mettre en œuvre des actions correctives ciblées. Cela implique la finalisation des formations prévues, la fourniture de matériel de sensibilisation, et la réactivation des comités de gestion locaux. Un fonds spécifique de relance communautaire pourrait être mobilisé en fin de projet pour sécuriser ces acquis et permettre aux structures locales de poursuivre leur dynamique, au-delà du cadre PRISMA.

Recommandation 6	**Conclusion(s) liée(s)**	**Acteur(s) ciblé(s)**	**Niveau**	**Priorité**	**Type**
Préparer la phase 2 autour d'un cadre stratégique consolidé pour transformer les acquis techniques en impacts structurels, et inscrire durablement les innovations dans les politiques publiques et les territoires.	C6	UCP (Enabel-ARAA:AECID - LuxDev) en collaboration avec les Agences partenaires, l'UE, la CEDEAO et les bailleurs secondaires	1 & 2 + 4	Moyen terme	Stratégique

Narratif : Pour transformer les acquis techniques de PRISMA en impacts structurels, une seconde phase devra reposer sur un cadre stratégique renforcé. Cette phase 2 devra intégrer deux priorités : la mise à l'échelle des innovations à travers des politiques publiques nationales, et la consolidation de l'axe environnement-climat par des outils robustes de suivi, de financement (fonds carbone, assurance climatique), et d'ancrage local. Il est recommandé d'élaborer une feuille de route claire pour cette transition, avec un cadre logique revisité, des engagements budgétaires partagés entre partenaires, et des mécanismes institutionnels plus intégrés. Cette consolidation est indispensable pour éviter que les acquis du projet ne restent à l'état de démonstration.

Leçons apprises

Leçon apprise 1 : L'innovation doit être bien ancrée localement et s'adapter en continu pour durer et pouvoir être reproduite ailleurs.

L'évaluation du projet PRISMA montre que les nouvelles techniques et méthodes (comme la télédétection, le suivi du carbone ou les outils de gestion pastorale) ont beaucoup intéressé les acteurs. Mais ces innovations n'ont pas toujours été bien adoptées, car elles ont parfois été vues comme des « produits » venant de l'extérieur, plutôt que comme des solutions construites ensemble avec les acteurs locaux. De plus, il n'y a pas eu de dispositifs établis pour tester, ajuster et intégrer ces innovations petit à petit dans les pratiques locales et les politiques, ce qui a freiné leur pérennité. Pour réussir dans un projet impliquant plusieurs pays et partenaires, il faut non seulement un soutien technique solide, mais aussi un apprentissage continu, un dialogue permanent avec les utilisateurs et une intégration rapide dans les systèmes nationaux.

Leçon apprise 2 : La diversité des acteurs est une force, mais il faut une gouvernance claire et un partage des responsabilités pour obtenir des résultats concrets

Le projet PRISMA a su rassembler une diversité d'acteurs – institutions régionales (CEDEAO, ARAA), centres de recherche (CIRAD, Université du Luxembourg, CIERDES), agences de coopération (LuxDev, Enabel, AECID) et ONG – créant ainsi un espace riche en expertises complémentaires et en apprentissages croisés. Cette configuration a favorisé une montée en compétence des parties prenantes et un enrichissement des orientations stratégiques. Toutefois, l'évaluation révèle que cette pluralité institutionnelle s'est aussi traduite par un cloisonnement des interventions, un partage flou des responsabilités et des difficultés de coordination liées à des cultures organisationnelles différentes et à des cadres contractuels complexes. Ce manque de pilotage intégré a parfois freiné la réactivité du projet et limité la cohérence entre les composantes. Pour que cette collaboration multisectorielle devienne un véritable levier d'impact, elle doit s'appuyer sur des mécanismes explicites et opérationnels. L'une des principales leçons est donc la nécessité d'instaurer une cellule de coordination inter-agences, hébergée au sein de l'Unité de Coordination du Projet (UCP), composée de référents techniques désignés par chaque agence partenaire. Cette cellule permettrait de structurer un agenda commun, de garantir une concertation régulière, de faciliter les arbitrages stratégiques et de piloter le suivi transversal. Elle jouerait ainsi un rôle central dans l'animation collective du projet, la mise en synergie des expertises et l'anticipation des contraintes opérationnelles.

Leçon apprise 3 : L'absence de budget dédié compromet la mise à échelle des résultats, même en présence de synergies avec d'autres projets

Dans le projet PRISMA (2022–2025), la mise à échelle des innovations (telles que les outils de gestion pastorale, le modèle d'assurance indicielle, ou les dispositifs sur les aflatoxines) reposait principalement sur l'activation de synergies avec des projets en cours des agences (ex. : Enabel, AECID, LuxDev) et des initiatives externes (PRADEL, PRAOP, FSRP, Muraille verte, etc.). Cette stratégie s'est avérée pertinente pour éviter les duplications et mobiliser des dynamiques existantes. Toutefois, l'évaluation a révélé que l'absence de planification budgétaire spécifique pour la mise à échelle a fortement limité la capacité du projet à concrétiser ces synergies. Les porteurs de projets partenaires attendaient un appui opérationnel et des financements pour intégrer les résultats PRISMA dans leurs actions, ce qui n'a pas pu être fourni. De fait, plusieurs innovations (outils numériques, résultats scientifiques, pratiques pastorales) sont restées à l'état de prototypes, faute de relais budgétaires pour les diffuser et les institutionnaliser. Dans les projets multi-acteurs, la mise à échelle des innovations ne peut être efficace sans une enveloppe budgétaire propre, pensée dès la conception, pour accompagner l'opérationnalisation des synergies.

Leçon apprise 4 : La capitalisation basée sur la recherche appliquée permet de produire des contenus solides et crédibles. Mais si les résultats arrivent trop tard ou sont trop techniques, ils risquent de rester dans les tiroirs.

Le choix stratégique de fonder la capitalisation sur les résultats de la recherche appliquée a permis au projet PRISMA de produire des contenus techniquement solides, en s'appuyant sur des initiatives locales et en mobilisant activement les acteurs de terrain dès les premières phases du projet. Cette approche a favorisé la valorisation de pratiques innovantes portées par les communautés, comme les systèmes d'alerte pastorale, les pratiques de nutrition animale ou les protocoles sur les zoonoses. Toutefois, l'évaluation montre que, malgré la qualité technique des productions, plusieurs livrables clés n'ont pas été disponibles aux moments stratégiques pour leur diffusion4. Le décalage entre le rythme du projet et les temporalités inhérentes à la recherche (tests, validation, ajustements en conditions réelles) a limité la disponibilité des livrables au moment opportun. Par ailleurs, certains produits de la recherche, comme le modèle d'assurance indicielle ou les rapports de modélisation agro-écologique, présentent encore une forme très académique ou technique. Cette technicité peut limiter leur appropriation par les utilisateurs finaux, en particulier les décideurs politiques ou les acteurs de terrain, peu familiers avec les outils de modélisation avancée ou les formulations scientifiques complexes. Enfin, si les institutions nationales ont été impliquées (ex. INERA, IER, LABOCEL), leur mobilisation dans les processus de validation finale, d'édition ou de diffusion large reste encore à renforcer. Par exemple, les documents sur l'assurance indicielle ont été partagés de manière restreinte avec les structures nationales, sans accompagnement suffisant pour en faciliter la lecture, l'adaptation ou l'appropriation. Une meilleure articulation entre production scientifique, besoins opérationnels et stratégie de dissémination pourrait ainsi accroître la portée concrète des résultats, notamment en favorisant des formats plus accessibles, comme des notes de politique, guides pratiques, ou vidéos de vulgarisation. Cette capitalisation ambitieuse gagnerait à s'appuyer, pour les phases futures, sur une planification plus réaliste des temps de validation, et sur une diversification des formats et canaux de diffusion, afin de favoriser l'appropriation large des innovations.

[4] Cas de la réservation en ligne des aliments bétail, de la modélisation de la biomasse via drones, ou encore de l'assurance indicielle expérimentée avec l'UPM, dont la finalisation et la transmission ont connu des retards.